

Réflexion sur le Forum régional africain sur les entreprises et les droits de l'homme, 2014

Aboubacar Diallo, septembre 2014

Aboubacar Diallo est membre du Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE), Guinée, mais cette réflexion est faite à titre personnel.

Entre ce que l'intention veut et ce que la réalité reflète ou peut-être impose sur le terrain, il y a souvent un écart. Autrement dit, les dispositions juridiques nationales et celles pourtant ratifiées et promulguées par les États à l'international dans les accords et autres conventions ne sont pas monnaie courante dans le comportement des entreprises, plutôt soucieuses de la rentabilité, quitte à marcher sur les droits des communautés (alimentaire, emploi, santé, eau potable etc.). Cette marche se fait souvent avec violences, souvent avec l'appui des forces de défense et de sécurité entraînant des dégâts matériels importants voire des pertes en vie humaine. La Guinée n'en demeure pas moins dans ces pratiques à bannir absolument.

Mais il convient de noter que de telles pratiques sont favorisées par une manne financière perversie bénéficiant de l'appui d'une main forte, indélicat et impunie. Les États africains en général doivent donc aller au-delà de la simple beauté des textes juridiques et réglementaires pour faire de leur application, une effectivité.

Le forum régional africain doit poser des réflexions approfondies afin d'identifier des solutions pratiques de réduction de ces encarts. En cela, je vois une signification au forum et surtout une importance pour le développement de nos communautés, entre autres.